



# ANALYSE QUALITATIVE SYSTÉMIQUE DE LA SITUATION DE TRAVAIL D'UN RESPONSABLE D'UNE UNITÉ DE MÉTHANISATION AGRICOLE

**Auteurs :** Farid CHIROUF, Conseiller en Prévention, MSA IDF  
Aurora TARRERO, Infirmière en Santé au Travail, MSA IDF  
Philippe TRAN TAN HAI, Responsable service Prévention, MSA IDF  
Claude TIAR, Médecin du Travail, MSA IDF  
Véronique AZEMAR, Médecin-Cheffe du Travail, MSA IDF

## CONTEXTE

### UN CONTEXTE FRANCILIEN AGRICOLE, ÉCONOMIQUE ET ÉCOLOGIQUE ACTUEL FAVORISANT UN DÉVELOPPEMENT ACCÉLÉRÉ DE LA FILIÈRE DE MÉTHANISATION FRANCILIENNE.

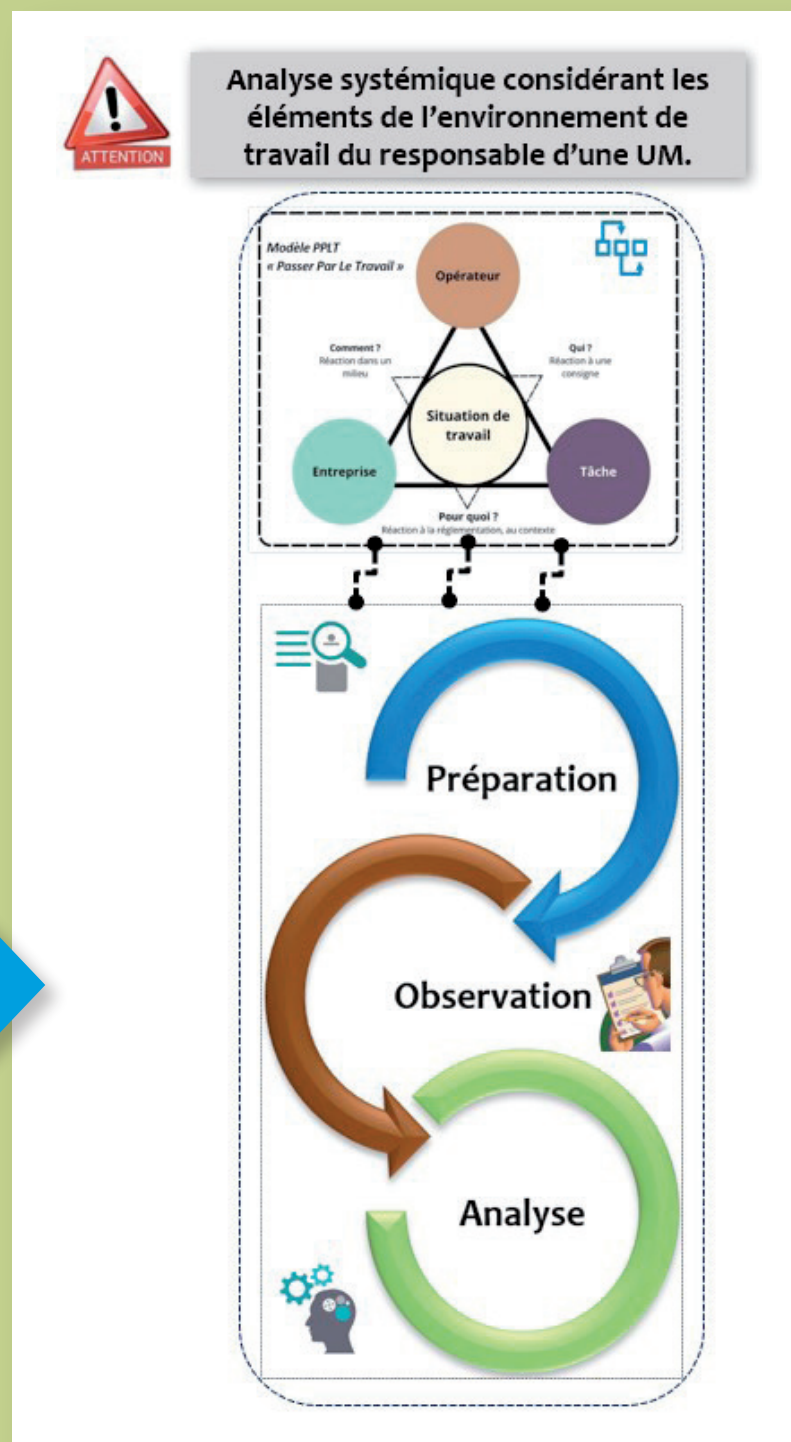
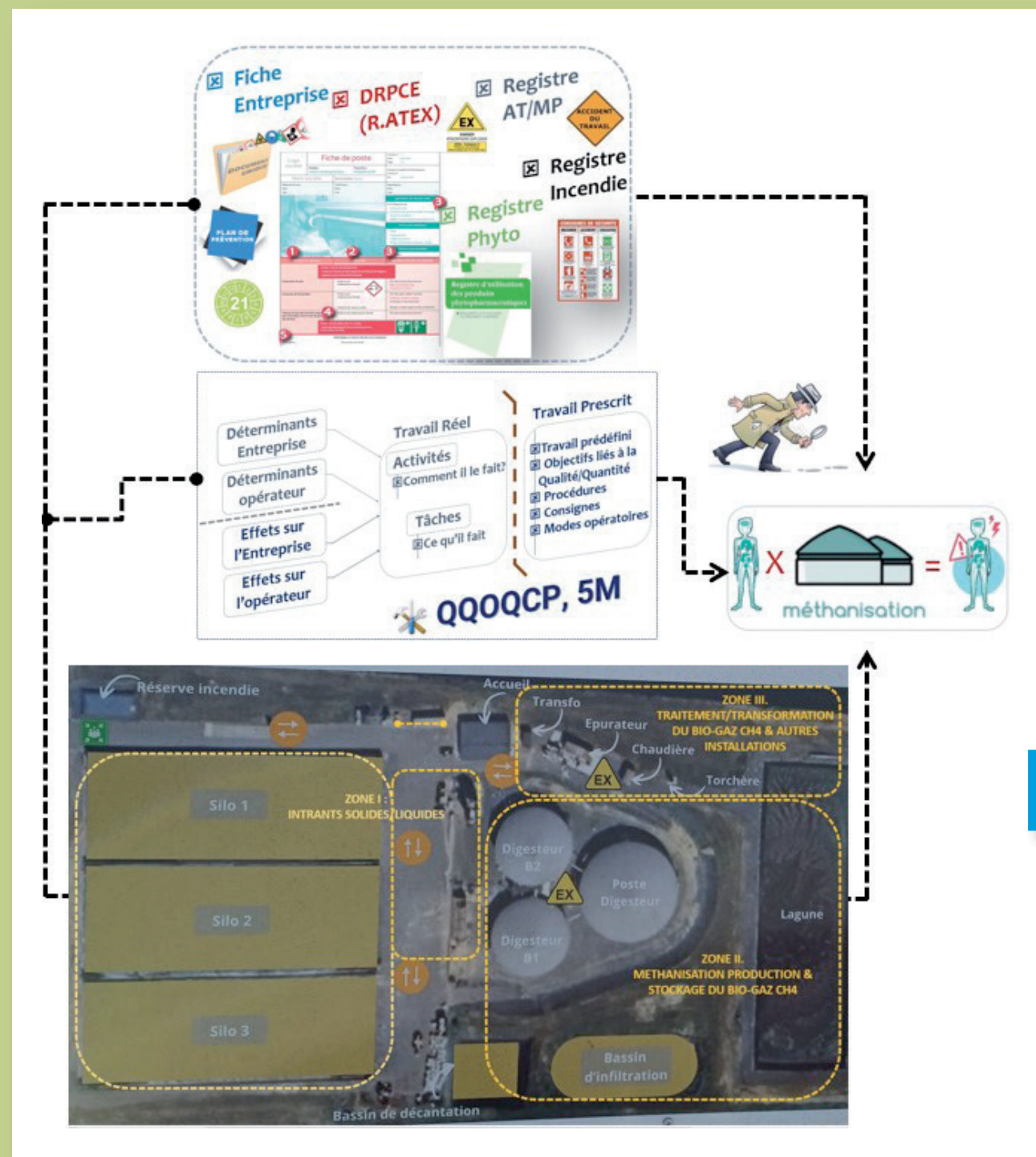
Le service SST de la MSA Ile-de-France comme acteur francilien incontournable de la santé et sécurité au travail agricole, propose une offre servicielle en mesure d'apporter des réponses adaptées en matière de prévention des risques professionnels et de suivi/surveillance médicale des travailleurs de cette filière. Les actions qui en découlent doivent aussi répondre aux objectifs régionaux (PRST) et/ou nationaux (PSST).

## OBJECTIFS

L'analyse (qualitative systémique basée sur la démarche PPLT) de l'environnement de travail du responsable d'une UM (Unité de Méthanisation) permettra d'une part de promouvoir la prévention primaire (préconiser des actions correctives et/ou préventives ex. accompagner, mobiliser et sensibiliser) pour ce poste de travail et d'autre part proposer un suivi/une surveillance médicale adaptée à celui-ci.

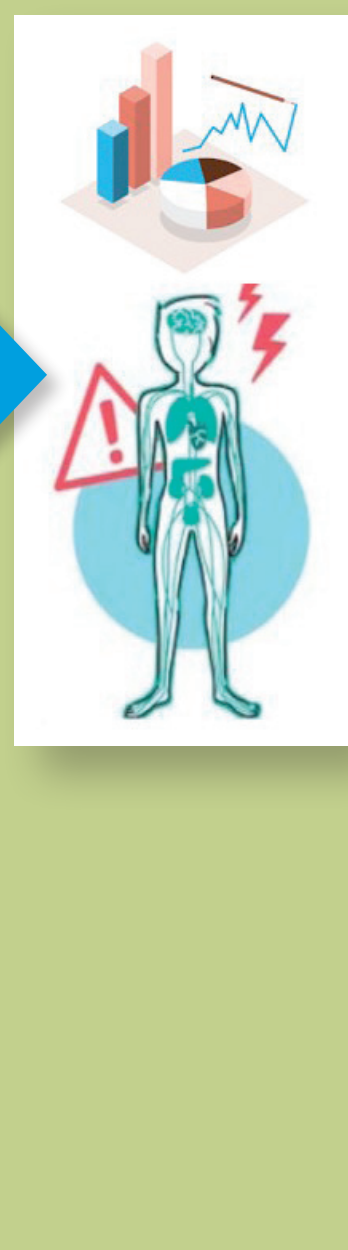
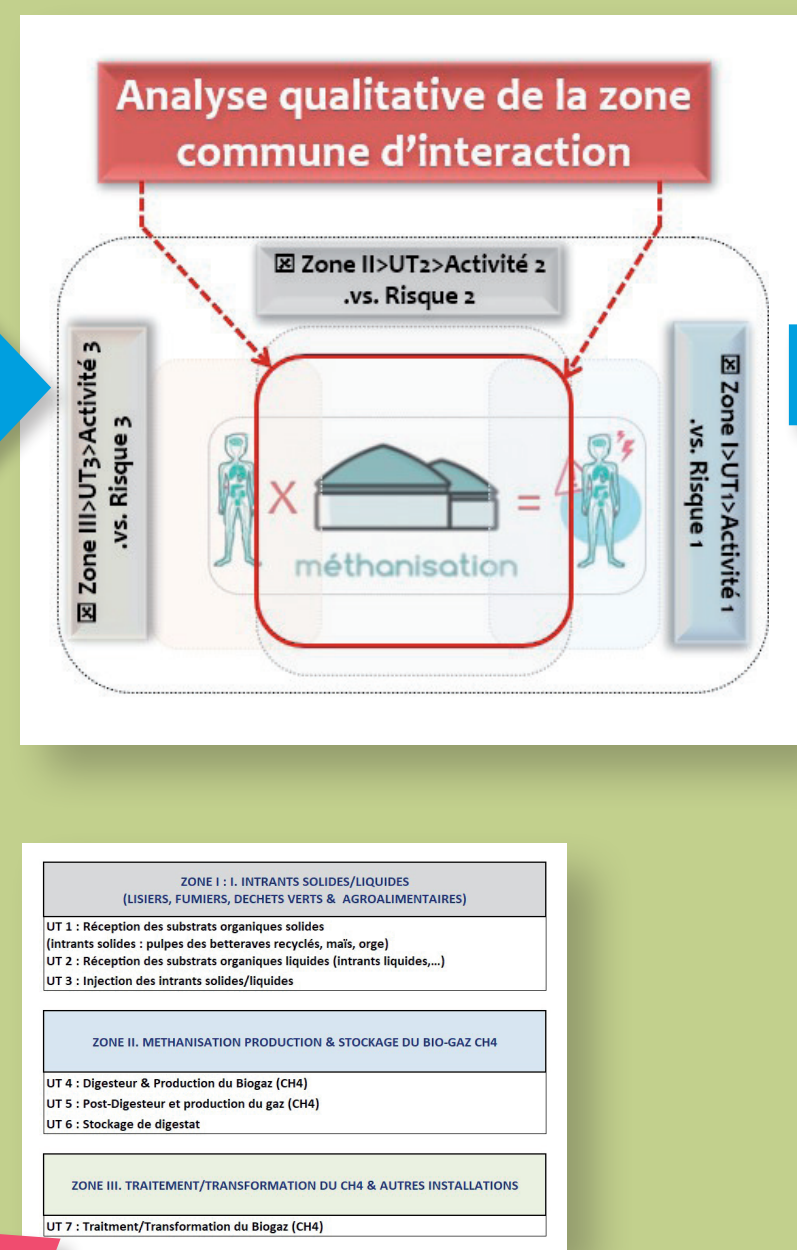
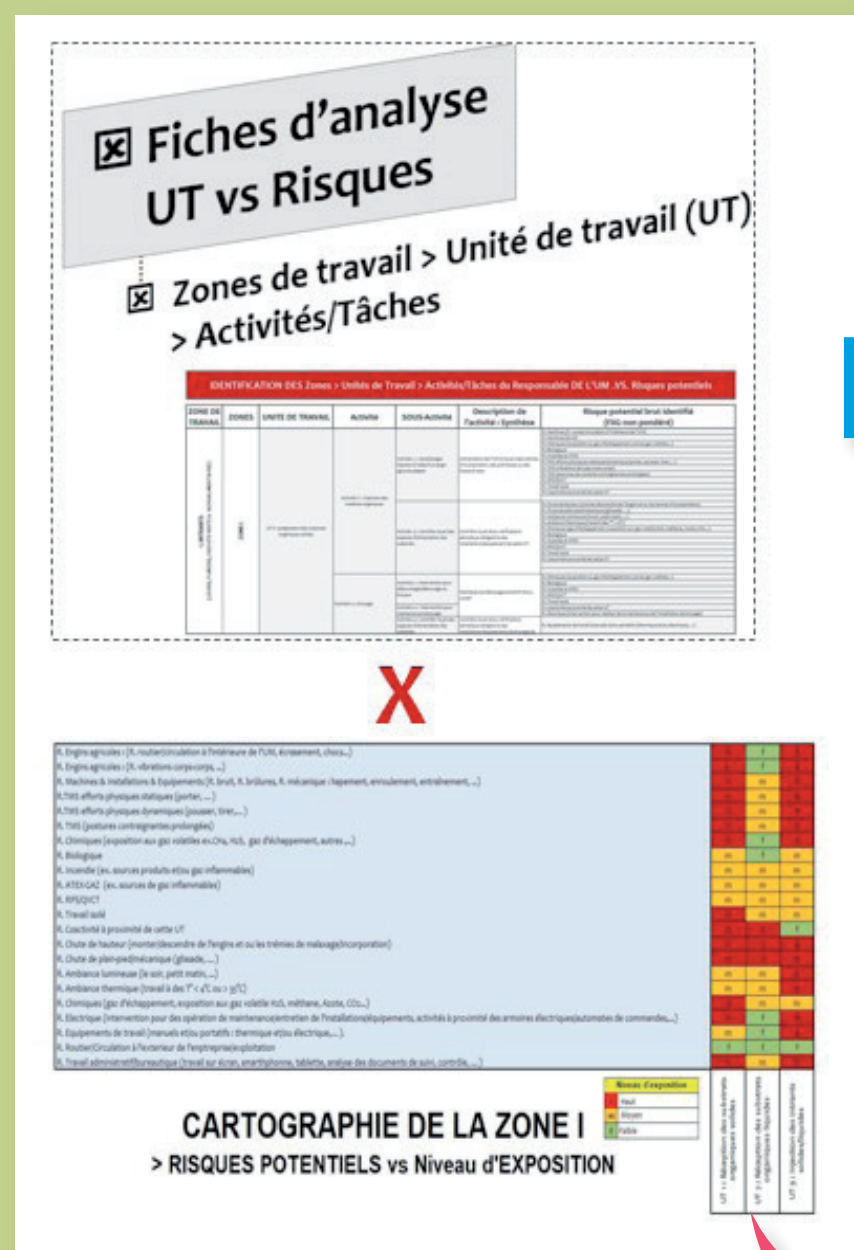
## MÉTHODOLOGIE

- PHASE DE PRÉPARATION MARQUÉE PAR DEUX ASPECTS :** une analyse documentaire (ex. DUER, DRPCE, F.E, Registre AT/MP...) et des visites du méthaniseur.
- PHASE D'OBSERVATION :** il s'agit d'interroger les conditions réelles du travail (activités/tâches) et de découper finement l'environnement de travail du responsable de l'UM (Zones de travail, Unités de Travail (UT), Activités/Tâches).



- PHASE D'ANALYSE** (en particulier la «zone commune d'interaction») :
  - une analyse qualitative de l'écart du travail Réel/Prescrit.
  - mise en place des fiches d'analyse (Zone/UT/Activité vs Risques potentiels).
  - cartographies « Risques potentiels vs. Niveau d'exposition ».

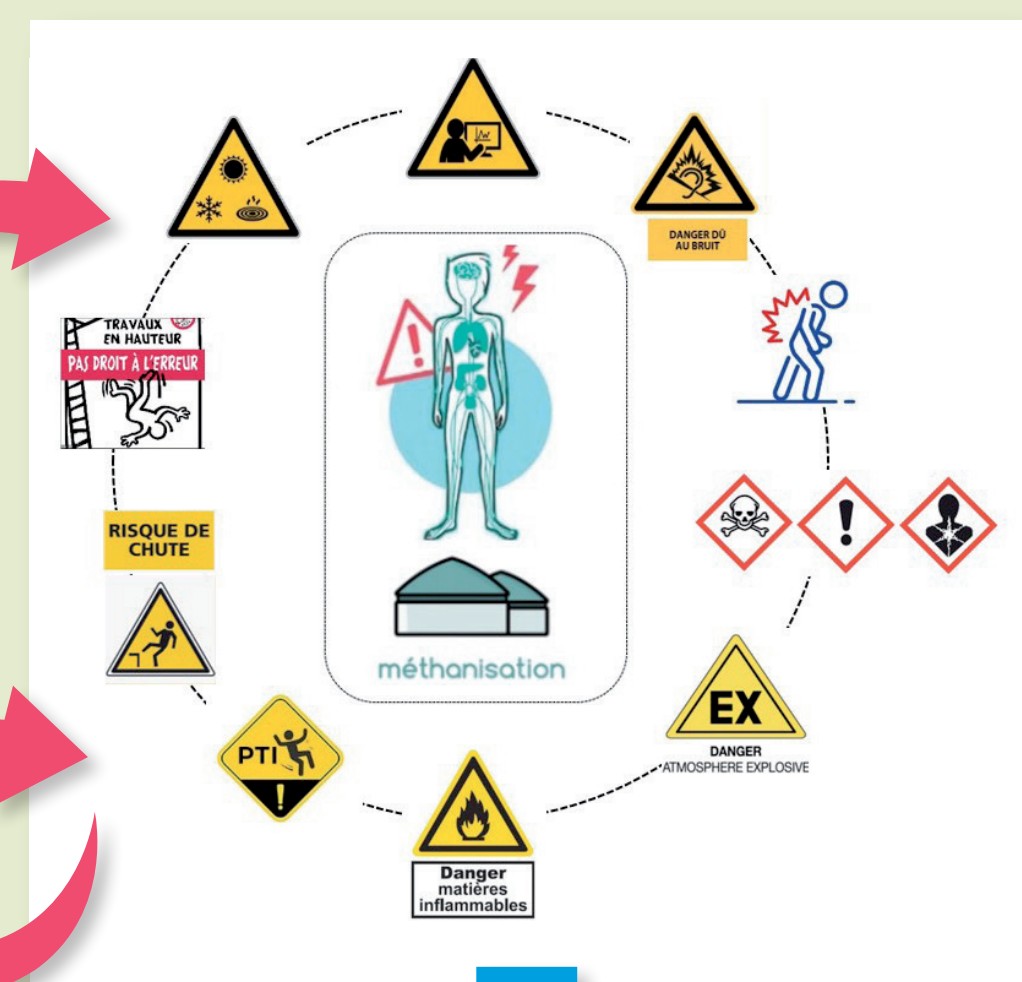
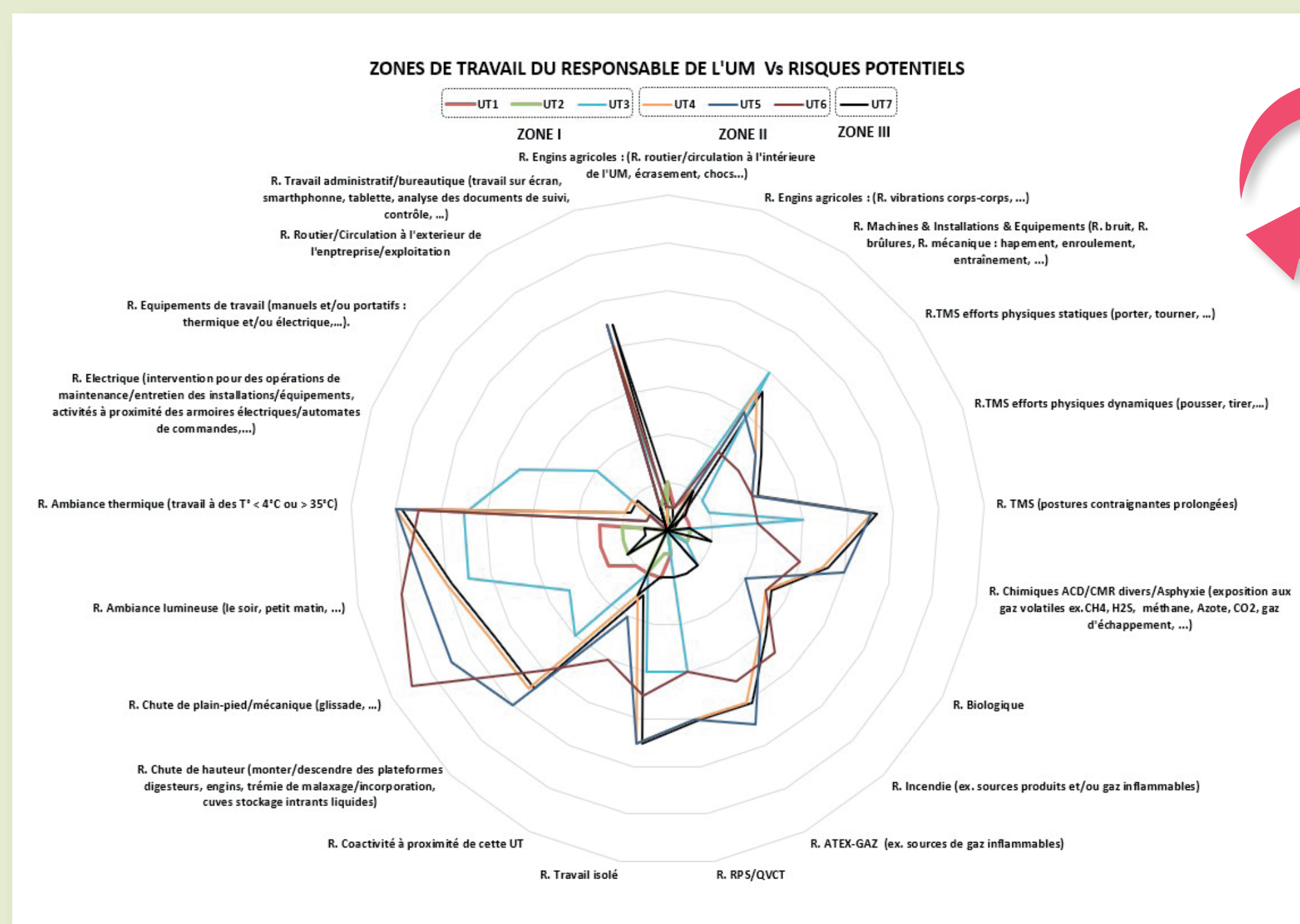
À noter que ni la dose et ni la durée d'exposition à ces risques sont considérées pour l'appréciation du niveau d'exposition du responsable de l'UM.



## RÉSULTATS

La lecture du diagramme de KIVIAT permet de mettre en évidence la polyexposition du responsable de l'UM aux risques rapportés dans l'hémi-cercle inférieur de ce diagramme. Il est aussi à considérer sa polyexposition aux risques liés à ses activités administratives et le risque bruit (l'hémi-cercle supérieur) qui sont non négligeables et non évitables vu son exposition quotidienne. Cette dernière est dictée par la nature de ses activités réalisées dans l'UM (travail prescrit et/ou réalisé). Cela concerne bien entendu les trois zones de travail ZONE I, II et III. Il est aussi à remarquer qu'il y a un consensus quant à cette polyexposition à ces risques prépondérants, même si leurs niveaux (ou leurs intensités) d'exposition sont différents. Cela pourrait expliquer que cette polyexposition (située dans ladite «zone commune d'activité») est fortement impactée par l'interaction mutuelle du couple Activité/Risque professionnel. Les risques les plus prépondérants retenus quant à la polyexposition du responsable de l'UM sont illustrés sur le tableau ci-après.

|                                                                                                      |  |
|------------------------------------------------------------------------------------------------------|--|
| <b>Les risques potentiels retenus vs. les activités communes du responsable de l'UM</b>              |  |
| R. Ambiance thermique (travail à des T° < 4°C ou > 35°C)                                             |  |
| R. Ambiance lumineuse (le soir, petit matin, ...)                                                    |  |
| R. Chute de hauteur                                                                                  |  |
| R. Chute de plain-pied/mécanique (glissade, ...)                                                     |  |
| R. Travail isolé                                                                                     |  |
| R. Incendie (ex. sources produits et/ou gaz inflammables)                                            |  |
| R. ATEX-GAZ (ex. sources de gaz inflammables)                                                        |  |
| R. Chimiques ACD/CMR divers/Asphyxie (ex. CH <sub>4</sub> , H <sub>2</sub> S, CO <sub>2</sub> , ...) |  |
| R. TMS (postures contraignantes prolongées)                                                          |  |



## CONCLUSION

L'analyse qualitative pluridisciplinaire et systémique basée sur l'approche PPLT du poste de travail du responsable de l'UM a pu mettre en évidence l'impact de l'interaction mutuelle du couple Activité/Risque professionnel prépondérant, sur sa polyexposition dans ladite «zone commune d'activité». Il est plus facile à ce niveau de faire une lecture plus claire de l'environnement de travail du responsable de l'UM

et lui proposer une offre plus adaptée en matière de prévention et de suivi/surveillance médicale. Ce travail pourrait être une première base pour des futurs travaux de recherche qui permettront, par la suite, d'aller plus loin dans l'analyse des conditions de réalisation du travail dans les méthaniseurs franciliens (ex. considérer la dose et la durée d'exposition/polyexposition, ou tous autres déterminants).